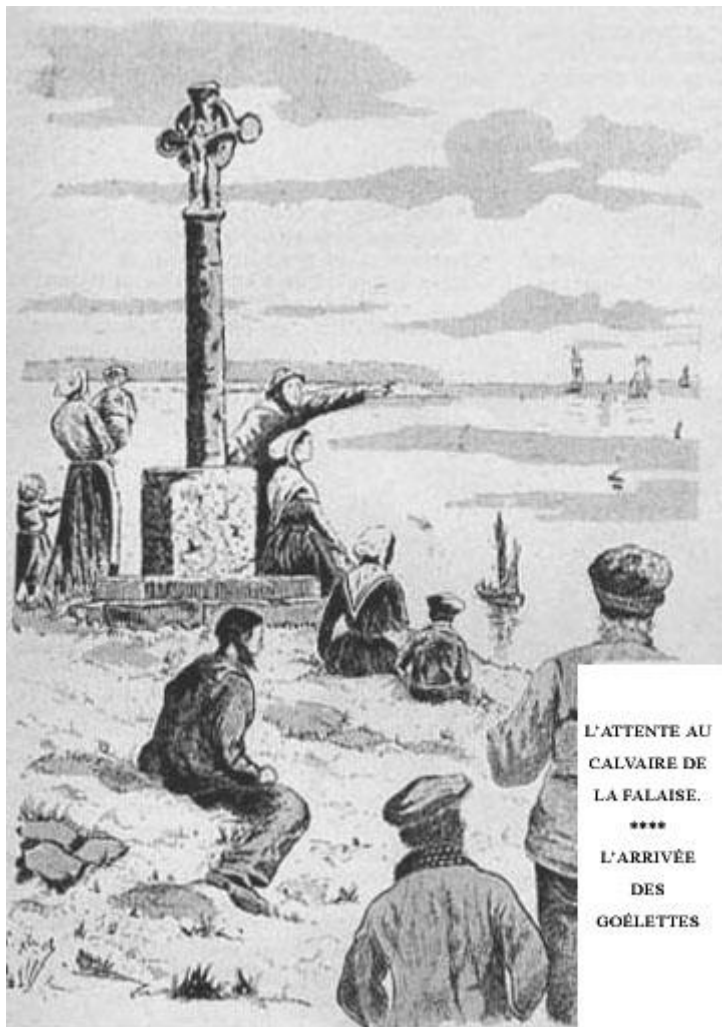


Terre-Neuve et les grands bancs de pêche

La cérémonie du « Pardon de retour des Terre-Neuvas » qui, comme chaque année, vient de se dérouler sur les jetées du port de Paimpol et les rentrées successives actuelles de nos goélettes de pêche dans leurs ports d'armement, ramènent de nouveau l'attention sur cette grande question des pêcheries de Terre-Neuve et du



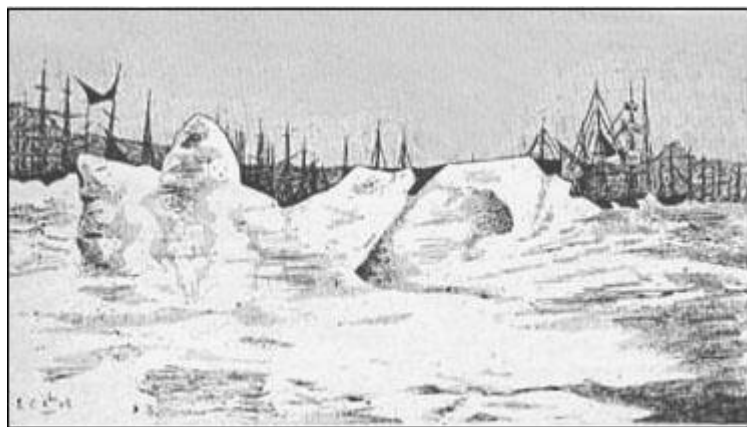
« French Shore », dont l'abandon récemment préconisé par quelques-uns, aurait pour résultat la ruine de nombreuses populations de Normandie et de Bretagne.

Le « French Shore » (côte française) où depuis la cession de l'île à l'Angleterre, nous avons, en vertu de nos traités, une sorte de droit de propriété territoriale ne comprend plus en fait que la partie de Terre-Neuve baignée par les eaux du golfe du Saint-Laurent ; en principe cependant, et d'après les traités, nos droits exclusifs de pêche s'étendent sur tout le rivage qui, partant de l'extrémité de la côte septentrionale, c'est-à-dire du cap Normand, contourne l'île et vient aboutir sur la côte orientale au cap Saint-Jean, à la pointe Nord de la baie Notre-Dame.

La grande baie de *Saint-Jean*, dont les vastes proportions pourraient abriter les flottes les plus nombreuses, offre vers novembre, c'est-à-dire au moment de l'hivernage, un coup d'œil tout particulier. A cette époque, presque toutes les goélettes l'on abandonné et sont rentrées ; les navires qui y demeurent, sont emprisonnés par les blocs de glace qui, sous les pressions successives des nouvelles gelées, se soulèvent et forment de véritables banquises dont les sommets

atteignent et dépassent souvent plusieurs mètres. Saint-Jean est alors bloqué par les glaces et son accès ne redeviendra libre que vers le mois d'avril suivant.

Au fond de la baie et étayée en amphithéâtre, se trouve la ville de Saint-Jean qui, détruite il y a



SAINT-JEAN, EMPRISONNÉ PAR LES GLACES

quelques années par un incendie, a été complètement reconstruite et prend chaque année un développement de plus en plus considérable. Cette cité offre tout le confort de la ville moderne. Avec ses 40 000 âmes, ses vastes entrepôts, ses magasins d'armateurs, ses monuments publics parmi lesquels il faut remarquer les six églises de six religions différentes, réunies sur la même place (églises wesleyenne, église baptiste, église évangélique, cathédrale catholique romaine, temple méthodiste et temple maçonnique).

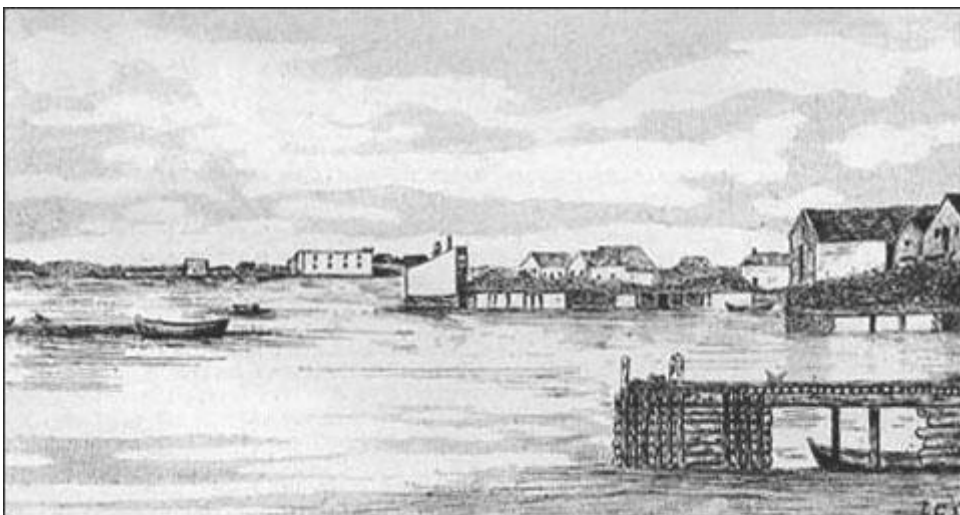


SAINT-JEAN. - LES SEPT ÉGLISES

des doris (¹) ont été englouties et les flots glacés des grands bancs roulent chaque année de nouveaux cadavres. Le jour où, dans nos ports de Bretagne, le sémaphore signale l'arrivée des « Terre-neuvas », les familles, les femmes, les enfants, les vieillards, se rendent tous ensemble sur le calvaire de la falaise ; c'est de là que chacun cherche à découvrir au loin les navires qui rentrent, et anxieux, angoissés, chacun cherche à reconnaître, à quelque détail de la voilure ou de la coque, la goélette qui porte le ou les chers absents. Mais bien rares sont les années où le retour des Terre-neuvas n'apporte pas à l'un ou à l'autre la nouvelle de la perte d'un mari ou d'un père.



PLACE SAINT-JEAN. - VUE DE LA BAIE



SANDY - POINT, CAPITALE DE FRENCH SHORE (BAIE DE SAINT - GEORGES).

LE CLOASTRE.

¹ Pour la pêche, les goélettes restent ancrées sur les bancs. Les pêcheurs par groupe de deux s'embarquent dans de légères embarcations appelées *doris*, et vont poser leurs lignes à une certaine distance du navire.